

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 11 novembre 2023, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024 (résolution numéro 23.11.11.12) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débuteront aux heures indiquées :

Le 13 janvier à 9 h 00
Le 10 février à 9 h 00
Le 9 mars à 9 h 00
Le 13 avril à 9 h 00
Le 11 mai à 9 h 00
Le 8 juin à 9 h 00
Le 13 juillet à 9 h 00
Le 10 août à 9 h 00
Le 14 septembre à 9 h 00
Le 12 octobre à 9 h 00
Le 9 novembre à 9 h 00
Le 7 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce quatorzième jour de novembre de l'an deux mille vingt-trois

Denis Cusson
Directeur général et greffier-trésorier